



**PRÉFET
DE LA SEINE-
MARITIME**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Rouen, le 5 décembre

POINT SUR LES INONDATIONS DANS LES COMMUNES DE MONTIVILLIERS ET HARFLEUR

Deux communes du département ont été concernées par un phénomène d'inondation dans le cadre de l'épisode de vigilance "jaune pluie inondation" signalée lundi 4 décembre par Météo France. La commune de Montivilliers a connu une crue de la rivière la Lézarde, qui est sortie de son lit. Plus tardivement, une partie de la commune d'Harfleur a fait face à ce même phénomène.

Dans la nuit du 4 au 5 décembre, un total de 42,3 mm de pluie a été mesuré à la station hydrométrique de Montivilliers. Pour comparaison et élément de contexte, sur l'ensemble de la période du 18 octobre au 4 décembre, le cumul des fortes précipitations s'établit à hauteur de 300 mm sur le même secteur. Ces précipitations cumulées depuis le mois d'octobre ont entraîné une forte saturation des sols, propice au ruissellement. D'après les premiers avis de services experts, les inondations localisées à Montivilliers et Harfleur seraient liées à ce phénomène, malgré la présence de plusieurs bassins de rétention. Ces ouvrages ont bien joué leur rôle en permettant de retenir 1,2 million de m³ d'eau, le phénomène observé étant lié au surplus induit par une pluie très localisée de 42,3 mm sur des sols déjà saturés.

Compte tenu des différents événements survenus dans la commune de Montivilliers, dès ce matin, le plan de communal de sauvegarde (PCS) a été déclenché par le maire et le poste de commandement du SDIS a été gréé à la caserne de Montivilliers.

À Montivilliers, 48 habitations ont été touchées et 7 personnes évacuées. A Harfleur, 30 habitations ont été touchées et 30 personnes évacuées. Deux centres d'accueil des impliqués ont été ouverts : un situé dans la ville de Montivilliers et un second situé dans la ville d'Harfleur. L'ensemble des personnes impliquées ont été prises en charge.

**Cabinet du préfet
Service régional et départemental
de la communication interministérielle**

Tél : 02 32 76 50 14
Mél : pref-communication@seine-maritime.gouv.fr

7, place de la Madeleine
76036 ROUEN Cedex

A cette heure, le SDIS a réalisé 63 interventions dans ces secteurs depuis le début de l'évènement. 105 sapeurs-pompiers ont été mobilisés et une dizaine de bénévoles de l'association protection civile Normandie Seine ainsi que 4 bénévoles de la réserve citoyenne départementale, auxquels s'ajoutent les dizaines de policiers nationaux, gendarmes, policiers municipaux, agents municipaux de Montivilliers et d'Harfleur, ainsi que les agents de la Communauté urbaine du Havre.

Ce soir, la situation s'est nettement améliorée et la dynamique devrait se confirmer dans la nuit, en demeurant toutefois sous surveillance étroite. Après avoir atteint ce matin un pic de 1,21 m, le niveau de la Lézarde a en effet baissé à hauteur de 0,86 m à 19h.

Le préfet tient à saluer la forte mobilisation de l'ensemble des acteurs mobilisés depuis le début de l'évènement et tout particulièrement l'engagement des maires, de leurs agents, des sapeurs-pompiers et des bénévoles.

Informations pratiques

Le département de la Seine-Maritime n'est depuis ce mardi 5 décembre matin plus placé en alerte Météo-France (vert).

La RD489 est inaccessible jusqu'à nouvel ordre dans les deux sens, au niveau du centre commercial de la Lézarde. La route desservant les commerces à l'intérieure de cette zone commerciale est actuellement inaccessible ainsi que la station-service de la ZAC.

Jusqu'à nouvel ordre, la gare de Montivilliers n'est pas accessible, aucun train ne circulera demain et la ligne Lézarde Express Régionale (LER) est interrompue.

Sur l'ensemble du secteur, il est possible que des routes soient partiellement inondées. Il est donc recommandé aux usagers de rester prudents dans leurs déplacements aux alentours des communes concernées.